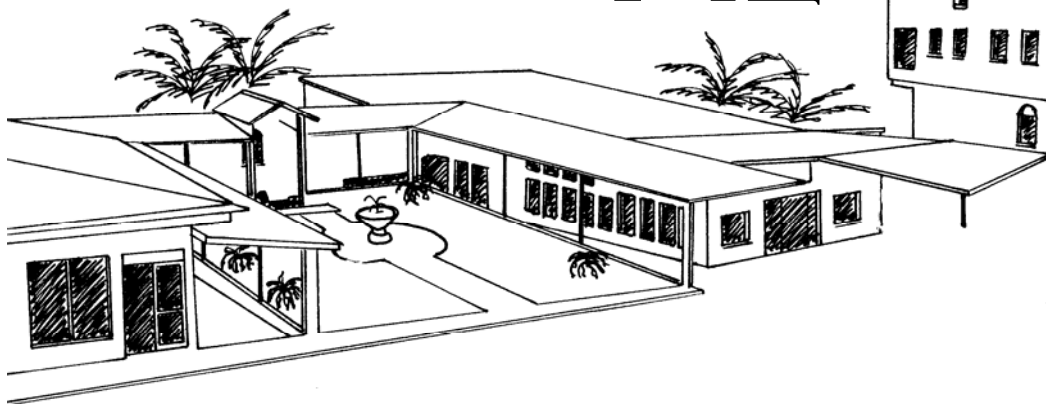


LE SAINT PIE



Bulletin d'information de la Mission Catholique Saint Pie X
 Numéro 153 - Juin 2007
 Paraît le dernier dimanche du mois - 200 FCFA le numéro

Document

CONDAMNATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Lettre encyclique *Humanum genus*
 du Pape Léon XIII, le 20 avril 1884 (extraits)

(...) Aujourd'hui, à l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous avons résolu de fixer directement Notre attention sur la société maçonnique, sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence, sa puissance pour le mal et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste plan.

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie, qui

est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et, bien qu'à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées, bien qu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous, bien qu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on peut voir qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles, des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes.

DOCUMENT :

CONDAMNATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

PAGE 1



LE PSAUME 90. 5^{EME} PARTIE

PREMIER PSAUME
 DES COMPLIES DU
 DIMANCHE

Commentaire de
 Saint Augustin

PAGE 3



PIEKAYA :

IL FAUT PROFITER DE LA VIEILLESE PENDANT QU'ELLE PASSE... QUOI !

PAGE 5



UNE PAGE D'EVANGILE :

LES PUBLICAINS ET LES COURTISANES

PAGE 6



CHRONIQUE DE JUIN :

PAGE 7



tes. A cette catégorie, appartiennent les conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures ainsi que les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement : la division faite entre les associés des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique savamment organisée des ordres et des degrés et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la Société. C'est ainsi que, sous les apparences mensongères et en faisant de la dissimulation, une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs, de se tenir toujours prêts sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance, en cas

contraire, aux traitements les plus rigoureux et même à la mort. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs ; et cela se pratique avec une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et en tirer vengeance. Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres ; enchaîner à soi par les liens les plus étroits et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi

Symboles maçonniques : Le règne de Béliel



à l'état d'esclaves ; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère ; armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime, ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La

raison et la vérité suffisent donc à prouver que la Société dont Nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la moralité naturelles.

D'autres preuves d'une grande clarté, s'ajoutent aux précédentes et font encore mieux voir combien, par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'une cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets qu'elle produit : un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut pas porter de bons.

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et les plus amers. Voici, en effet, ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué et cette conclusion Nous livre le dernier mot de ses desseins. Il s'agit pour les francs-

maçons, et tous leurs efforts tendent à ce but, il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntées au naturalisme. (...)

Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses, la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé, il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altère l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi. Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Eglise catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible, les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'acharnement et dirigent leurs plus violentes attaques. (...)

Si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'adjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion, et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soit égalées.



LE PSAUME 90 — 5^{ème} Partie

Commentaire de Saint Augustin

11. Car il a donné ordre à ses Anges à ton sujet, pour qu'ils te protègent en toutes tes voies.

12. Dans leurs mains ils te porteront, afin que tu ne heurtes point ton pied contre la pierre.

“Car il a donné ordre à ses Anges à ton sujet, pour qu'ils te protègent en toutes tes voies” – Vous l'avez entendu à la lecture de l'Evangile; écoutez encore : Notre-Seigneur fut baptisé, et il jeûna. Pourquoi baptisé ? Afin que nous ne pussions dédaigner le baptême. Quand Jean lui-même disait au Seigneur : « Vous venez à moi pour être baptisé, et c'est moi qui dois être baptisé par vous » ; et que le Seigneur lui répondait : « Laissez-moi, car il nous faut accomplir toute justice » (Matth. X, 14-15), il voulait donc passer par l'humilité, être purifié ; lui qui n'avait point de souillures. Pourquoi ? pour confondre l'orgueil de ceux qui devaient venir. On trouve quelquefois, en effet, un catéchumène plus instruit et plus vertueux que beaucoup de fidèles ; il voit beaucoup de baptisés qui sont ignorants, qui ne vivent pas aussi bien que lui, avec moins de continence et moins de chasteté ; il voit que lui-même renonce au mariage, quand quelque fidèle use du mariage avec intempérance, s'il ne devient fornicateur : il peut alors lever la tête avec orgueil, et dire : *Qu'ai-je besoin d'être baptisé, d'avoir ce qu'a ce fidèle, bien moins avancé que moi en science et en vertu ?* Le Seigneur lui ré-

pond : *En quoi le devances-tu ? de combien le devances-tu ? Autant que moi même je suis au-dessus de toi ?* « Le serviteur n'est point au-dessus de son Seigneur, ni le disciple au-dessus de son maître; qu'il suffise au serviteur d'être comme son Seigneur, et au disciple comme son maître » (Matth. X, 24-25). Ne t'élève pas au point de dédaigner le baptême. Tu recevras le baptême de ton maître, et moi j'ai recherché le baptême du serviteur.

Le Seigneur fut donc baptisé, puis tenté après son baptême, et il jeûna pendant ces quarante jours mystérieux dont je vous ai parlé souvent. On ne saurait tout dire en une seule fois, et user ainsi un temps nécessaire. « Après quarante jours il eut faim » (Matth. IV, 2), lui qui pouvait n'avoir jamais faim ; mais comment eût-il pu être tenté ? Et s'il n'eût pas triomphé du tentateur, comment apprendrais-tu à le combattre ? Il eut donc faim, et alors le tentateur : « Dis que ces pierres deviennent du pain, si tu es Fils de Dieu » (Matth. IV, 3). Etait-il si difficile à Notre-Seigneur Jésus-Christ de changer des pierres en pain, lui qui rassasia tant de milliers de personnes avec cinq pains seulement ? Ce pain, il le fit de rien. D'où vint en effet cette nourriture qui suffit à soutenir tant de milliers de personnes ? Le Seigneur avait dans ses mains une source de pain, et il n'y a là rien d'étonnant ; car celui qui, avec cinq pains, put nourrir tant de milliers d'hommes, est aussi celui qui, avec quelques grains, fait naître chaque jour d'abondantes moissons. Ce sont là les miracles du Seigneur, que l'on ne considère point parce qu'ils sont

ordinaires. Comment donc, mes frères, eût-il été impossible au Seigneur de faire du pain avec des pierres, quand avec des pierres il fait des hommes ? Jean-Baptiste l'a dit : « Dieu peut de ces pierres mêmes susciter des enfants d'Abraham » (Matth. III, 9). Pourquoi donc ne le fit-il pas alors ? Afin de t'apprendre à riposter au tentateur, lorsque dans certaines angoisses, il te fait des suggestions : *Si tu étais chrétien, si tu étais vraiment l'homme du Christ, l'abandonnerait-il en cette occasion ? Ne l'emverrait-il pas du secours ?*

Médecin il tranche, puis il délaisse, mais ce n'est point là un abandon. De même il n'exauce point Paul lui-même, parce qu'il l'exauçait alors. Car Paul nous dit qu'il ne fut point exaucé, au sujet de cet aiguillon de la chair, de cet ange de Satan qui le souffletait, car il dit, « J'ai prié trois fois le Seigneur afin qu'il l'éloignât de moi ; et il m'a répondu : Ma grâce te suffit, car c'est dans l'infirmité que la vertu se fortifie » (II Corinth. XII, 7-9). C'est connue si l'on disait à un médecin qui vient de nous appliquer un remède violent : *Cet emplâtre me gêne, ôtez-le, s'il vous plaît.* Mais le médecin de répondre *Non ! Il doit demeurer là longtemps, autrement point de guérison pour vous.* Le médecin n'agit point selon la volonté du malade, mais dans le sens de sa guérison. Courage donc, mes frères ! surtout quand le Seigneur vous éprouve par la pauvreté, afin de vous affliger et de vous instruire, pendant qu'il vous prépare et vous réserve l'héritage éternel ; ne laissez point alors le diable



Messe pontificale et Confirmations le dimanche 3 juin

vous faire ces suggestions : *'Si tu étais juste, ne t'enverrait-il point comme à Elie du pain par un corbeau ? (Cf. I Rois XVII, 6) Où est la vérité de cette parole :*

« Je n'ai jamais vu le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain » (Ps. XXXVI, 25). Réponds à Satan, L'Écriture a dit vrai, « Je n'ai jamais vu le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain, » j'ai mon pain que tu ne connais pas. Quel pain ? Écoute le Seigneur, « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu » (Matth. IV, 4). Penses-tu que la parole de Dieu n'est pas un pain ? Si ce Verbe de Dieu, par qui tout a été fait, n'était pas un pain, il ne dirait pas, « Je suis le pain vivant descendu du ciel » (Jean VI, 41). Tu sais donc maintenant ce que tu répondras au tentateur dans l'épreuve de la faim.

Mais s'il te suggère une autre tentation, et te dit, *'Si tu étais chrétien, tu ferais des miracles comme en ont fait d'autres chrétiens; que feras-tu ?'* Sous l'empire de cette pensée, tu en viendrais à tenter le Seigneur ton Dieu, et à dire à ce Dieu Notre-Seigneur : *'Si je suis chrétien, et si je suis agréable à vos yeux, si vous daigniez me compter au nombre de vos serviteurs, que je fasse donc quelque miracle comme vos saints en ont tant fait si souvent ?'* C'est là tenter Dieu, comme si tu n'étais chrétien qu'à la condition de faire des prodiges. Ce désir en a fait tomber beaucoup d'autres : c'est là ce que Simon demandait aux Apôtres, quand il voulait à prix d'argent acheter le Saint-Esprit (Cf. Actes VIII, 18-19). Il fut ambitieux de cette puissance des prodiges, mais non ambitieux de marcher dans leur humilité. De là vient qu'un des disciples, ou un homme de la foule voulant suivre le Sauveur, à la suite des miracles qu'il opérait, le Sauveur vit que cet orgueilleux recherchait le faste de l'orgueil, plutôt que la voie de l'humilité, et lui répondit : *« Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a point où reposer sa tête » (Matth. VIII, 20). C'est en vous que les oiseaux du ciel ont des nids, en vous encore que les renards ont des tanières. Car si les oiseaux s'élèvent dans les airs, ainsi font les orgueilleux; si les renards creusent des cavernes trompeuses, ainsi font les hypocrites. Que répond donc le Seigneur ? L'orgueil et l'hypocrisie peuvent trouver place chez vous, mais le Christ ne saurait habiter en vous, ni même y reposer sa tête. Car reposer sa tête est une marque d'humilité. Les disciples avaient de semblables désirs, ils convoitaient une place dans son royaume avant d'avoir pris le chemin de l'humilité, quand la mère de ces disciples lui disait : « Ordonnez que l'un d'eux soit assis à votre droite et l'autre à votre gauche » (Matth. XX, 21); ils aspiraient à la puissance, mais*

c'est par les souffrances de l'humilité que l'on arrive à la gloire du royaume. Le Seigneur leur dit donc : *« Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? » (Matth. XX, 22) comme s'il leur disait, Pourquoi aspirer aux grandeurs de mon royaume, et n'imiter point mon humilité ?*

Que faut-il donc répondre au démon, s'il te dit pour te tenter : *'Fais des miracles' ?* Que dois-tu répondre, afin de ne point tenter Dieu à ton tour ? Ce que répondit le Seigneur. Le diable lui dit : *« Jetez-vous en bas, car il est écrit: Dieu a fait à votre sujet des prescriptions à ses Anges; ils vous porteront dans leurs mains de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre » (Matth. IV, 6). Si donc vous vous précipitez en bas, les Anges vous recevront. Il eût pu arriver, nies frères, que si le Seigneur se fût précipité, les Anges eussent porté le corps du Seigneur. Mais que répondit-il ? « Il est écrit aussi : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu » (Matth. IV, 7). Tu me crois un homme. Le diable en effet ne s'était approché que pour découvrir s'il était le Fils de Dieu. Il voyait une chair, il est vrai, mais sa majesté se reflétait dans ses oeuvres, et les Anges lui avaient rendu témoignage. Le diable donc ne voyait en lui qu'un homme mortel à tenter; et le Christ voulait être tenté pour instruire ses disciples. Qu'est-ce donc qui est écrit ? « Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu ». Ainsi ne tentons point le Seigneur, et ne lui disons point : 'Si nous vous appartenons, faites-nous faire un miracle.'*

Revenons aux paroles du psaume. *« Car il a donné ordre à ses Anges à ton sujet, pour qu'ils te protègent en toutes tes voies. (v. 11) Dans leurs mains ils te porteront, afin que tu ne heurtés point ton pied contre la pierre. (v. 12) »* Le Christ fut porté dans les mains des Anges, quand il monta au ciel. Non point qu'il dût tomber si les anges ne l'eussent porté; mais parce qu'ils rendaient ce devoir à leur Souverain. Et gardez vous de dire : *'Ceux qui portaient étaient supérieurs à celui qui était porté.'* Les chevaux ont-ils une supériorité sur les hommes ? Bien qu'ils subviennent à notre faiblesse, il ne nous est pas permis de l'affirmer; bien aussi nous faille tomber, s'ils parviennent à se soustraire au cavalier. Mais comment nous faudrait-il parler ? Car il est dit aussi de Dieu : *« Le ciel est mon trône » (Isaïe LXI, 1). Parce que c'est le ciel qui porte, et Dieu qui est assis, le ciel est-il supérieur à Dieu ? Ainsi pouvons-nous comprendre le bon office des Anges dans notre psaume : ils ne voulaient point subvenir à sa faiblesse, mais lui donner une marque de leur respect et de leur obéissance.*

Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité : Mais pourquoi donc ? Écoutez l'Apôtre : *« Il est mort à cause de nos péchés, il est ressuscité pour notre justification » (Romains IV, 25). L'Évangile a dit de même du Saint-Esprit : « L'Esprit n'était pas encore donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » (Jean VII, 39). Quelle est*



Baptême d'un élève du catéchisme

cette glorification de Jésus ? Il est ressuscité et il est monté au ciel. Dieu l'a glorifié en le faisant monter au ciel, et il a envoyé son Esprit Saint le jour de la Pentecôte. Or, dans la loi de Moïse, dans le livre de l'Exode, on compte cinquante jours depuis que l'on avait immolé et mangé l'agneau, jusqu'au jour où fut donnée la loi écrite par le doigt de Dieu sur des tables de pierre. Or, qu'est-ce que le doigt de Dieu ? L'Évangile nous répond que le doigt de Dieu c'est l'Esprit Saint. Comment le prouver ? Le Seigneur répondant à ceux qui l'accusaient de chasser le démon au nom de Béelzébub, leur dit : « *Si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu* » (Matth. XII, 28). Or, un autre Évangéliste, dans la même narration, a dit : « *Si je chasse les démons par le doigt de Dieu* » (Luc, XI, 20). Ce que l'un dit clairement, l'autre l'a dit d'une manière plus obscure. Tu ne comprenais pas ce qu'est le doigt de Dieu, et un autre Évangéliste nous l'apprend en disant que c'est l'Esprit de Dieu. Donc la loi écrite par le doigt de Dieu fut donnée le cinquantième jour après l'immolation de l'agneau, et le Saint-Esprit est descendu le cinquantième jour après la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'agneau fut donc immolé, on fit la pâque, et après cinquante jours la loi fut donnée. Mais c'était une loi de crainte et non une loi d'amour ; or, pour changer cette crainte en amour, le juste a été réellement mis à mort, et l'agneau immolé par les Juifs en était la figure. Il est ressuscité, et de la pâque du Seigneur, comme de la pâque de l'agneau immolé, on compte cinquante jours, jusqu'à la descente du Saint-Esprit, qui est venu dans la plénitude de l'amour, et non dans la crainte des menaces. Pourquoi m'étendre à ce

sujet ? C'est pour nous envoyer l'Esprit Saint que le Seigneur est ressuscité et a été glorifié. Je vous l'ai déjà dit, la Tête est dans le ciel, et les Pieds sont sur la terre. Si la Tête est dans le ciel, et les Pieds sur la terre, quels sont ces Pieds du Seigneur sur la terre ? Les Saints du Seigneur qui sont ici-bas. Quels sont les Pieds du Seigneur ? Les Apôtres envoyés dans l'univers entier. Quels sont les Pieds du Seigneur ? Tous les Évangélistes, par qui Notre Seigneur parcourt les nations.

Il était à craindre que les Évangélistes ne heurtassent contre la pierre. Dès lors que la Tête est dans les cieux, les Pieds qui sont ici-bas dans le labeur pouvaient aisément heurter la pierre. Quelle pierre ? La loi donnée sur des tables de pierre. Donc afin qu'ils ne fussent point coupables envers la Loi, avant d'avoir reçu la grâce, et qu'ils ne fussent point astreints à la Loi, car alors violer celle-ci eût été un crime, le Seigneur rendit libres ceux que la loi tenait dans l'esclavage, afin qu'ils ne pussent se heurter contre cette Loi. La Tête pour empêcher les Pieds de violer cette loi en la heurtant, envoya l'Esprit Saint, afin de bannir la crainte et de donner l'amour. La crainte n'accomplissait point la Loi, l'amour l'a accomplie. Sous le poids de la crainte, les hommes n'ont rien accompli ; embrasés d'amour, ils ont tout accompli. Comment n'ont-ils rien accompli avec la crainte, et ont-ils tout accompli avec l'amour ? Sous l'empire de la crainte, ils dérobaient le bien des autres; sous l'empire de l'amour, ils ont même donné leur propre bien.

Il ne faut donc pas s'étonner que le Seigneur ait été porté au ciel sur les mains des Anges, de peur qu'il ne heur-

tât son Pied contre la pierre : et afin que les membres de son Corps qui travaillaient ici-bas, qui parcouraient l'univers entier, ne devinssent point coupables d'infractions à la Loi, il leur ôta la crainte et les rempli d'amour. Trois fois sous le coup de la crainte, Pierre avait renié son maître (Cf. Matth. XXVI, 69-75) : il n'avait point encore reçu l'Esprit Saint. Mais quand il l'eut reçu, il prêcha sous le fouet des princes celui qu'il avait renié (Cf. Act. V, 40). Il n'y a là rien d'étonnant, puisque le Seigneur avait banni sa triple crainte par un triple amour. Après sa résurrection, en effet, « *Pierre, m'aimez-vous ?* » (Jean XXI, 15-17) lui dit-il. Non pas : « *Me craignez-vous ?* » La crainte chez lui laisserait heurter encore son pied contre la pierre. « *M'aimez-vous ?* » lui dit-il. Et Pierre : « *Je vous aime* ». Une fois suffisait. Une seule fois me suffirait, à moi qui ne vois point le coeur; à combien plus forte raison devait-elle suffire au Seigneur, qui voyait combien c'était du fond de ses entrailles que Pierre lui disait : « *Je vous aime ?* » Et pourtant il ne se contente point qu'il lui réponde une fois ; il l'interroge une seconde fois, et Pierre répond encore : « *Je vous aime* ». Il l'interroge une troisième fois, et Pierre attristé de ce que le Seigneur semblait mettre en doute son amour, lui dit, « *Seigneur, vous savez que je vous aime* ». Le Seigneur en agit avec lui, comme pour lui dire : « *Trois fois tu m'as renié par crainte, et trois fois tu me contentes par amour.* »

C'est de cet amour et de cette charité que le Seigneur remplit ses disciples. Pourquoi ? Parce qu'« *il a établi son refuge dans le Très Haut (v.9)*, parce qu'après avoir été glorifié, il a envoyé son Esprit Saint, et qu'il a délivré de la violation de la loi

A suivre...

Il faut profiter de la vieillesse pendant qu'elle passe... quoi !

Mon cœur déjà bien vieux a été bercé de douces émotions pendant ce mois de juin. Ô belles joies que de voir ces jeunes âmes recevoir le baptême, ou la confirmation, ou – mieux encore – la sainte Eucharistie ! C'est le cœur plein d'Espérance que j'ai suivi ces magnifiques cérémonies.

Cependant, cette douce Espérance est ternie d'une vague inquiétude. Serait-ce le réalisme de l'âge qui deviendrait pessimisme ? L'expérience de toute une vie, qui rend habituellement les vieux amers et cyniques ? A Dieu ne plaise : je n'ai jamais voulu de cette vieillesse-là ! Ma confiance en Dieu est inébranlable, et c'est pourquoi mon cœur de vieux reste toujours jeune ! en dépit des cheveux blancs !

Ce n'est pas de la grâce de Dieu que je doute, mais de la persévérance de ces belles âmes sanctifiées par les sacrements. Car en donnant les sacrements, le bon Dieu donne les armes pour se battre. Et la bataille reprend de plus belle contre le diable, contre le monde, contre les tentations... Et je sais d'expérience que ces jeunes oisillons risquent d'y laisser des plumes !

Alors, je me sens une âme de guerrier pour défendre et protéger ces tout-petits du bon Dieu qui viennent de recevoir les sacrements. Je m'imagine mal portant un treillis et un fusil, bien sûr ! Mais sur ce champ de bataille surnaturel, je ne crains pas de monter à l'assaut – privilège des vieux qui ont su rester jeunes ! J'ai mille armes contre les attaques du diable : la prière, la Messe, le chapelet, le devoir d'état bien accompli, les maladies et souffrances de la vieillesse, le bon exemple, les bons conseils, la sagesse des cheveux blancs...

La vieillesse offre des avantages inattendus : il faut en profiter pendant qu'elle passe... quoi !



Piekaya

Les publicains et les prostituées

Père Nicolas

« ... Que vous en semble ? Un homme avait deux fils ; et s'approchant du premier, il lui dit : Mon fils, va aujourd'hui travailler dans ma vigne. Celui-ci répondit : Je ne veux pas. Mais ensuite, touché de repentir, il y alla. S'approchant ensuite de l'autre, il lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur. Et il n'y alla point. Lequel des deux fils a fait la volonté de son père ? » « Le premier », dirent-ils. Jésus leur dit : « En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui. Mais les publicains et les prostituées ont cru en lui ; et vous, voyant cela, vous ne vous êtes pas repentis ensuite, pour croire en lui. » (Matthieu 21, 28-32)

Qu'on se le dise bien : cette parabole ne s'adresse ni aux publicains, ni aux prostituées. Tous les éléphants du système qui savent saisir toutes les occasions pour s'en mettre plein les poches (et qui s'apparentent ainsi aux publicains) ne trouveront pas ici l'absolution de leurs péchés. Pas plus que les petites « tuées » (en grec, l'évangile dit : pornai, « vendues ») qui traînent les bords de mer ou les motels de Mont Bouët.

Cette parabole fait immédiatement suite à une altercation entre Notre Seigneur et les représentants du Sanhédrin, qui eut lieu le mardi saint sur le parvis du temple. Humiliés de ce que Jésus avait été porté en triomphe le jour des rameaux, et de ce qu'en plus il se soit arrogé le droit de chasser les vendeurs du temple à grands coups de fouet (acte de police strictement réservé à l'autorité sacerdotale), les scribes, les princes des prêtres et les anciens du peuple avaient demandé à Jésus par quelle autorité il faisait cela et de qui il avait reçu mandat. Cette question était fallacieuse, car les

nombreux miracles de Jésus attestaient qu'il avait reçu mission de son Père, et qu'il était lui-même Fils de Dieu. C'est pourquoi Notre Seigneur ne s'embarrassa pas de leur répondre, mais leur renvoya la question en les interrogeant sur l'autorité et le mandat de Jean Baptiste. Les Juifs, honteux et confus parce qu'ils n'avaient pas cru en la mission du Baptiste, avaient dû répondre piteusement : « Nous ne savons pas » (Marc 11, 27-33).

C'est alors au tour de Jésus de les attaquer. Ce qu'il va faire par deux paraboles : celle des deux fils, et celle des vigneronniers homicides (Marc 12, 1-11).

La première parabole présente un bon père de famille invitant ses deux fils à travailler à sa vigne : image du bon Dieu d'Israël, invitant les diverses catégories de son peuple à travailler à sa vigne mystique, de manière à produire des fruits abondants.

L'obéissance des deux fils est symétriquement opposée : l'un dit non, puis fait oui ; l'autre dit oui, mais fait non. Au sens allégorique, ces deux fils représentent deux catégories du peuple juif.

Le premier tient la place des publicains et des prostituées. Les publicains étaient des douaniers ou des percepteurs d'impôts qui abusaient de leurs fonctions pour s'enrichir illicitement. Ces exacteurs étaient considérés comme des pécheurs publics, au même titre que les femmes de mauvaise vie. Ils étaient le rebut de la nation élue. Cependant, la bonne nouvelle de l'évangile, pré-annoncée par Jean Baptiste, leur ouvrait le chemin du repentir et de la pénitence. Si bien qu'après leur refus insolent, ils s'étaient engagés hardiment dans cette « voie de la justice » tracée par Jean, en s'empressant de réparer leurs fautes par une obéissance complète aux divins préceptes.

Le deuxième fils, au contraire, représente les pharisiens, les scribes, les docteurs de la loi, les princes des prêtres, les anciens du peuple... tous ces gens qui se montrent obéissants, mais qui n'obéissent en fait que d'une déférence extérieure et très éphémère. Leur « oui » emphatique devient immédiatement un « non » pratique. Leur hypocrisie ne fait



Croisade Eucharistique RESULTATS DES TRESORS DE MAI

Trésors rendus		Offrande de la journée	Messes	Communions		Sacrifices	Dizaines de chapelet	Visites au T.S.S	15 min. de méditation	Bons exemples
C.E.	M.J.C.I			✚	Spirit.					
5	10	416	149	59	339	2768	1800	358	422	1266



que cacher d'autant mieux leur orgueil effronté et leur haine viscérale de Notre Seigneur et finalement de Dieu lui-même.

Selon la méthode d'enseignement rabbinique qui procède par questions et réponses, No-

tre Seigneur Jésus-Christ va leur faire dire, à tous ces Juifs, et de leur propre bouche, que les publicains (pénitents) et les prostituées (repenties) sont en meilleure position sur la voie de la justice : « *Lequel des deux fils*

a fait la volonté de son père ? » Et ceux-là de répondre : « *Le premier* ». Notre Seigneur fait alors immédiatement l'application de la parabole pour leur montrer qu'ils viennent de se condamner par leur propre bouche : « *En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu !* »

Quelle hardiesse dans la bouche du doux Jésus ! Nous n'aurions jamais osé mettre de tels mots sur ses lèvres sans craindre de commettre un odieux sacrilège. Et pourtant, ce sont bien les mots de l'évangile (autre preuve que les évangiles sont parfaitement authentiques !)

Notre Seigneur a eu des paroles particulièrement cinglantes à l'encontre des hypocrites et des orgueilleux, tant il est vrai qu'il n'y a pas de plus grand obstacle à l'établissement de son royaume.

CHRONIQUE DE JUIN

« Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu et toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations ! » (2^{ème} épître aux Corinthiens 1, 3). Le mois de juin, consacré au Sacré Cœur et riche en fêtes liturgiques, nous a apporté son lot de consolations. Coïncidant également avec la fin de l'année scolaire, il nous a permis d'avoir de belles cérémonies de réception de sacrements. C'est ainsi que :

Le 3 juin, Fête de la Très Sainte Trinité, Son Excellence Monseigneur Bernard TISSIER de MALLERAI, arrivé au Gabon le 31 mai, a administré le sacrement de Confirmation à cinquante-cinq fidèles de tous âges. Nos écoles du Juvénat du Sacré

Cœur était bien représentée, avec plus d'une trentaine d'enfants confirmés. Tous nos vœux de persévérance accompagnent les jeunes soldats du Christ Roi.

Le 5 juin, c'est déjà le retour à Ecône pour Monseigneur TISSIER de MALLERAI. Il n'aura passé que cinq jours avec nous. Séjour bien paisible comparativement aux précédents, lorsque Monseigneur avait fait un petit tour du Gabon, sur les pas de Monseigneur LEFEBVRE, dont il écrivait alors la biographie. Merci, Monseigneur, de nous avoir visités, revenez-nous très prochainement.

Le 10 juin, la Fête Dieu à la Mission est toujours un grand événement, non seulement en raison de la grande procession avec le Saint Sacrement, mais aussi parce que c'est pour certains le jour où ils

reçoivent pour la première fois Jésus-Hostie dans leur cœur. Ils étaient un peu plus d'une trentaine cette année, là aussi de tous âges, à s'unir à l'Hôte divin par le mystère de sa présence réelle dans la Sainte Eucharistie. La grande procession dans les rues du quartier a été bien suivie pour les milliers de fidèles venus honorer Notre Seigneur.

Le 16 juin, la saison sèche s'annonce, et avec elle le « froid » qui oblige les mamans à sortir leurs petites laines. Mais elle rappelle aussi aux élèves le début des vacances. C'est le cas pour les enfants du catéchisme, qui ont passé les examens de fin d'année. On peut déplorer chez beaucoup le manque de persévérance. Beaucoup d'inscrits en début d'année, mais à la fin, c'est près de trois

Mission Saint Pie X
Quartier La Peyrie
B.P. 3870
LIBREVILLE - GABON
Téléphone : (241) 76.60.18
Télécopie : (241) 74.62.15

DESTINATAIRE

Comment nous aider ? A la demande de nos lecteurs intercontinentaux nous donnons le numéro de C.C.P où vous pouvez nous aider. **C.C.P. 23038 98 T Paris**, ou envoyer un chèque à l'ordre de la **Mission Saint Pie X** à notre adresse. Merci !

La vie paroissiale

DATES À RETENIR EN JUILLET

Le mois de juillet est **consacré au Précieux Sang** ! Nous récitons, chaque jour, *les Litanies du Précieux Sang* (livre bleu de la Mission, p. 105)

Dimanche 1^{er} :

Fête du Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1^e cl.
10.00 Messe chantée

Lundi 2 :

La Visitation de la Très Sainte Vierge Marie, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Vendredi 6 :

Fête de Sainte Maria Goretti, Vierge et Martyre, Patronne de la jeunesse et du MJCI
18.30 Messe chantée

Lundi 16 :

Fête de Notre-Dame du Mont Carmel, 'Fête du Scapulaire'
Se renseigner pour l'imposition du scapulaire !

Mercredi 25 :

Saint Jacques, Apôtre, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Jeudi 26 :

Sainte Anne, Mère de la Sainte Vierge Marie, Patronne de la Compagnie Sainte Anne 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Dimanche 29 :

Ste Marthe, Vierge, Patronne de la Compagnie Ste Marthe, 2^e cl.
Solennité de Sainte Anne et Sainte Marthe, 2^e cl.
10.00 Messe chantée



Carnet Paroissial...

Quinze enfants ont été régénérés par la grâce du saint Baptême.

Cinquante-cinq enfants et adultes ont reçu le sacrement de Confirmation.

Trente-trois enfants et adultes ont reçu la Première Communion.

A été honorée de la sépulture ecclésiastique :

Sophie OSSALOUYOU, 92 ans

(Suite de la page 7 ...)

cinquième des élèves qui ont abandonné.

Le 17 juin, Solennité du Sacré Cœur, c'est la fête patronale du Juvénat, notre double école (primaire et secondaire) du quartier Rio. Pour la circonstance, les deux écoles ont assuré le chant et le service de Messe. Une belle expérience qui demande à être renouvelée. Nul doute que cela fait naître l'amour de la belle liturgie et du chant grégorien dans l'âme de ces chères têtes blondes, qui seront ainsi capables de prendre la relève des anciens dans quelques années...



**Intention
de prière
au mois de
Juillet :**

***Pour l'œuvre des
retraites spirituelles***